

ANNEXE 2
à l'arrêté-cadre du / /2023

LISTE DES COMMUNES INCLUSES DANS LES ZONES D'ALERTE DE REFERENCE

ZONE NODALE DU LOIR (Lr1)		
Cours principal du Loir uniquement		
SAINT-AUBIN-LE-DÉPEINT	SAINT-CHRISTOPHE-SUR-LE-NAIS	
Escotais	Maulne	Dême
BUEIL-EN-TOURAINÉ NEUILLÉ-PONT-PIERRE NEUVY-LE-ROI ROUZIERS-DE-TOURAINÉ SAINT-AUBIN-LE-DÉPEINT SAINT-CHRISTOPHE-SUR-LE-NAIS SAINT-PATERNE-RACAN SEMBLANÇAY SONZAY VILLEBOURG	BRAYE-SUR-MAULNÉ CHANNAY-SUR-LATHAN CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE COURCELLES-DE-TOURAINÉ LUBLÉ MARCILLY-SUR-MAULNE SAINT-LAURENT-DE-LIN SOUVIGNÉ VILLIERS-AU-BOUIN	BEAUMONT-LOUESTAULT CHEMILLÉ-SUR-DÊME ÉPEIGNÉ-SUR-DÊME LA FERRIÈRE LES HERMITES MARRAY MONTHODON NEUVY-LE-ROI SAINT-LAURENT-EN-GÂTINES
Fare	Long	Ardillère
BRAYE-SUR-MAULNÉ CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE COUESMES COURCELLES-DE-TOURAINÉ LUBLÉ SAINT-AUBIN-LE-DÉPEINT SONZAY SOUVIGNÉ VILLIERS-AU-BOUIN	BEAUMONT-LOUESTAULT BUEIL-EN-TOURAINÉ ÉPEIGNÉ-SUR-DÊME NEUILLÉ-PONT-PIERRE NEUVY-LE-ROI ROUZIERS-DE-TOURAINÉ VILLEBOURG	BRÈCHES COUESMES SAINT-PATERNE-RACAN SONZAY SOUVIGNÉ VILLIERS-AU-BOUIN

ZONE NODALE DU CHER (Ch1)		
Cours principal du Cher uniquement		
AMBOISE ATHÉE-SUR-CHER AZAY-SUR-CHER BALLAN-MIRÉ BERTHENAY BLÉRE CÉRE-LA-RONDE CHAMBRAY-LÈS-TOURS CHENONCEAUX CHISSEAUX CIGOGNÉ	CIVRAY-DE-TOURAINÉ DIERRE ÉPEIGNÉ-LES-BOIS FRANCUEIL JOUÉ-LÈS-TOURS LA CROIX-EN-TOURAINÉ LARÇAY LA RICHE LA VILLE-AUX-DAMES LE LIÈGE LUSSAULT-SUR-LOIRE	LUZILLÉ MONTLOUIS-SUR-LOIRE SAINT-AVERTIN SAINT-GENOUPH SAINT-MARTIN-LE-BEAU SAINT-PIERRE-DES-CORPS SAVONNIÈRES SUBLAINES TOURS VÉRETZ VILLANDRY
Ruisseau de Chézelles	Fontaine Mainard	Ruisseau d'Azay
CÉRE-LA-RONDE ÉPEIGNÉ-LES-BOIS LE LIÈGE LUZILLÉ	BALLAN-MIRE DRUYE SAVONNIERES	AZAY-SUR-CHER

ZONES NODALES DE LA LOIRE (Lre1)		
Cours principal de la Loire (Lre1) uniquement		
AVOINE	COTEAUX-SUR-LOIRE	RIGNY-USSÉ
BEAUMONT-EN-VÉRON	HUISMES	RIVARENNES
BOURGUEIL	LA CHAPELLE-AUX-NAUX	SAINT-BENOÎT-LA-FORÊT
BRÉHÉMONT	LA CHAPELLE-SUR-LOIRE	SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL
CANDES-SAINT-MARTIN	LANGAIS	SAVIGNY-EN-VÉRON
CHOUZÉ-SUR-LOIRE	RESTIGNÉ	
Changeon à l'exception du cours principal du Lane	Lathan	Douai ou Riasse
AVRILLÉ-LES-PONCEAUX	CHANNAY-SUR-LATHAN	AVOINE
BENAI	CLÉRÉ-LES-PINS	BEAUMONT-EN-VÉRON
BOURGUEIL	COURCELLES-DE-TOURAINÉ	CHINON
CONTINVOIR	GIZEUX	CRAVANT-LES-CÔTEAUX
COTEAUX-SUR-LOIRE	HOMMES	HUISMES
GIZEUX	RILLÉ	RIVARENNES
HOMMES	SAVIGNÉ-SUR-LATHAN	SAINT-BENOÎT-LA-FORÊT
RESTIGNÉ		
RILLÉ		
SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL		

ZONES NODALES DE LA LOIRE (Lre2)		
Cours principal de la Loire (Lre2) uniquement		
AMBOISE	LUSSAULT-SUR-LOIRE	SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY
BERTHENAY	LUYNES	SAINT-GENOUPH
CANGEY	MONNAIE	SAINT-MARTIN-LE-BEAU
CHARGÉ	MONTLOUIS-SUR-LOIRE	SAINT-PIERRE-DES-CORPS
CINQ-MARS-LA-PILE	MOSNES	SOUVIGNY-DE-TOURAINES
FONDETTES	NAZELLES-NÉGRON	TOURS
LA CHAPELLE-AUX-NAUX	NOIZAY	VERNOU-SUR-BRENNE
LANGEAIS	PARÇAY-MESLAY	VILLANDRY
LA RICHE	POCÉ-SUR-CISSE	VOUVRAY
LA VILLE-AUX-DAMES	ROCHECORBON	
LIMERAY	SAINT-CYR-SUR-LOIRE	
Brenne, Masse ou Amasse	Choisille	Cisse
AMBOISE	BEAUMONT-LOUESTAULT	AUTRÈCHE
AUZOUER-EN-TOURAINES	CERELLES	AUZOUER-EN-TOURAINES
CHANÇAY	CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE	CANGEY
CHARGÉ	CHARENTILLY	CHANÇAY
CHÂTEAU-RENAULT	CROTELLES	DAME-MARIE-LES-BOIS
CHENONCEAUX	FONDETTES	LIMERAY
CHISSEAUX	LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE	MONTREUIL-EN-TOURAINES
CIVRAY-DE-TOURAINES	LUYNES	MORAND
CROTELLES	MARRAY	NAZELLES-NÉGRON
LA FERRIÈRE	METTRAY	NEUILLÉ-LE-LIERRE
LE BOULAY	MONNAIE	NOIZAY
LES HERMITES	NEUILLÉ-PONT-PIERRE	POCÉ-SUR-CISSE
MONNAIE	NOTRE-DAME-D'OÉ	REUGNY
MONTHODON	NOUZILLY	ROCHECORBON
MONTREUIL-EN-TOURAINES	PARÇAY-MESLAY	SAINT-NICOLAS-DES-MOTETS
MORAND	PERNAY	SAINT-OUEN-LES-VIGNES
MOSNES	ROUZIER-SUR-TOURAINES	VERNOU-SUR-BRENNE
NEUILLÉ-LE-LIERRE	SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER	VOUVRAY
NEUVILLE-SUR-BRENNE	SAINT-CYR-SUR-LOIRE	
NOIZAY	SAINT-LAURENT-EN-GÂTINES	Roumer
NOUZILLY	SAINT-ROCH	AMBILLOU
REUGNY	SEMBLANÇAY	AVRILLÉ-LES-PONCEAUX
ROCHECORBON	TOURS	CINQ-MARS-LA-PILE
SAINT-LAURENT-EN-GÂTINES	Bresmes	CLÉRÉ-LES-PINS
SAINT-NICOLAS-DES-MOTETS	AMBILLOU	CONTINVOIR
SAINT-RÈGLE	CLÉRÉ-LES-PINS	COTEAUX-SUR-LOIRE
SAUNAY	FONDETTES	HOMMES
SOUVIGNY-DE-TOURAINES	LUYNES	LANGEAIS
VERNOU-SUR-BRENNE	MAZIÈRES-DE-TOURAINES	MAZIÈRES-DE-TOURAINES
VILLEDÔMER	NEUILLÉ-PONT-PIERRE	SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY
VOUVRAY	PERNAY	SAVIGNÉ-SUR-LATHAN
	SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY	
	SEMBLANÇAY	
	SONZAY	
	SOUVIGNÉ	

ZONE NODALE DE LA VIENNE (Vn1)		
Cours principal de la Vienne uniquement		
ANCHÉ	LA ROCHE-CLERMAULT	PUSSIGNY
ANTOGNY-LE-TILLAC	LA TOUR-SAINT-GELIN	RILLY-SUR-VIENNE
AVOINE	LÉMERÉ	RIVIÈRE
BEAUMONT-EN-VÉRON	LERNÉ	SAINT-BENOÎT-LA-FORÊT
BRIZAY	LIGRÉ	SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES
CANDES-SAINT-MARTIN	L'ÎLE-BOUCHARD	SAINT-GERMAIN-SUR-VIENNE
CHAVEIGNES	LUZÉ	SAVIGNY-EN-VÉRON
CHINON	MAILLÉ	SAZILLY
CINAI	MARCILLY-SUR-VIENNE	SEPMES
COURCOUÉ	NOUÂTRE	SEUILLY
COUZIER	NOYANT-DE-TOURAINES	TAVANT
CRAVANT-LES-CÔTEAUX	PANZOULT	THENEUIL
CROUZILLES	PARÇAY-SUR-VIENNE	THIZAY
DRACHÉ	PORTS-SUR-VIENNE	TROGUES
LA CELLE-SAINT-AVANT	POUZAY	
Manse	Bourouse	Veude, Négron, Veude de Ponçay
AVON-LES-ROCHES	BRASLOU	ANCHÉ
BOSSÉE	CHEZELLES	ANTOGNY-LE-TILLAC
BOURNAN	COURCOUÉ	ASSAY
CRISSAY-SUR-MANSE	JAULNAY	BRASLOU
CROUZILLES	LA TOUR-SAINT-GELIN	BRAYE-SOUS-FAYE
DRACHÉ	LUZÉ	BRIZAY
L'ÎLE-BOUCHARD	PARÇAY-SUR-VIENNE	CHAMPIGNY-SUR-VEUDE
LOUANS	RAZINES	CHAVEIGNES
NEUIL	THENEUIL	CINAI
NOYANT-DE-TOURAINES	VERNEUIL-LE-CHÂTEAU	COURCOUÉ
PANZOULT	Ruisseau de Gaudeberts	FAYE-LA-VINEUSE
SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS	DRACHÉ	JAULNAY
SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES	MAILLÉ	LA ROCHE-CLERMAULT
SAINT-ÉPAIN	NOUÂTRE	LA TOUR-SAINT-GELIN
SEPMES	POUZAY	LÉMERÉ
TROGUES	SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES	LERNÉ
Ruisseau de Panzoult	Ruisseau de Parçay	LIGRÉ
AVON-LES-ROCHES	CHEZELLES	LUZÉ
CRAVANT-LES-CÔTEAUX	LUZÉ	MARÇAY
PANZOULT	MARCILLY-SUR-VIENNE	MARIGNY-MARMANDE
RIVARENNES	PARÇAY-SUR-VIENNE	PORTS-SUR-VIENNE
	RILLY-SUR-VIENNE	PUSSIGNY
		RAZINES
		RICHELIEU
		RIVIÈRE
		SEUILLY

ZONE NODALE DE LA CREUSE (Cr1)		
Cours principal de la Creuse uniquement		
ABILLY	DESCARTES	NOUÂTRE
BARROU	LA CELLE-SAINT-AVANT	PREUILLY-SUR-CLAISE
BOSSAY-SUR-CLAISE	LA GUERCHE	TOURNON-SAINT-PIERRE
BOUSSAY	MAILLÉ	YZEURES-SUR-CREUSE
CHAMBON	MARCÉ-SUR-ESVES	
CUSSAY	NEUILLY-LE-BRIGNON	
Gartempe	Claise	Aigronne
YZEURES-SUR-CREUSE	ABILLY	CHARNIZAY
Esves	BARROU	LA CELLE-GUENAND
BETZ-LE-CHÂTEAU	BOSSAY-SUR-CLAISE	LE GRAND-PRESSIGNY
BOSSÉE	BOUSSAY	LE PETIT-PRESSIGNY
BOURNAN	CHAMBON	Brignon
CIRAN	CHARNIZAY	ABILLY
CIVRAY-SUR-ESVES	CHAUMUSSAY	BETZ-LE-CHÂTEAU
CUSSAY	LE GRAND-PRESSIGNY	CHARNIZAY
DESCARTES	NEUILLY-LE-BRIGNON	CUSSAY
ESVES-LE-MOUTIER	PREUILLY-SUR-CLAISE	ESVES-LE-MOUTIER
FERRIÈRE-LARÇON	Muanne	FERRIÈRE-LARÇON
LA CELLE-SAINT-AVANT	BOSSAY-SUR-CLAISE	LA CELLE-GUENAND
LA CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN	BOUSSAY	LE GRAND-PRESSIGNY
LIGUEIL	CHARNIZAY	NEUILLY-LE-BRIGNON
MARCÉ-SUR-ESVES	CHAUMUSSAY	PAULMY
MOUZAY	LE GRAND-PRESSIGNY	SAINT-FLOVIER
PERRUSSON	LE PETIT-PRESSIGNY	
SAINT-SENOCH	PREUILLY-SUR-CLAISE	
SEPMES		
VARENNES		
VERNEUIL-SUR-INDRE		
VOU		

ZONE NODALE DE L'INDRE (In1)		
Cours principal de l'Indre (In1) uniquement		
ARTANNES-SUR-INDRE	CRISSAY-SUR-MANSE	REIGNAC-SUR-INDRE
ATHÉE-SUR-CHER	DOLUS-LE-SEC	RIVARENNES
AVON-LES-ROCHES	DRUYE	SACHÉ
AZAY-LE-RIDEAU	ESVRES	SAINT-AVERTIN
AZAY-SUR-CHER	FERRIÈRE-SUR-BEAULIEU	SAINT-BRANCHS
AZAY-SUR-INDRE	JOUÉ-LÈS-TOURS	SAINT-ÉPAIN
BALLAN-MIRÉ	LARÇAY	SORIGNY
BEAULIEU-LÈS-LOCHES	LE LOUROUX	SUBLAINES
BLÉRE	LIGNIÈRES-DE-TOURAINES	TAUXIGNY-SAINT-BAULD
BRÉHÉMONT	LOCHES	THILOUZE
CHAMBOURG-SUR-INDRE	LOUANS	TRUYES
CHAMBRAV-LÈS-TOURS	MONTBAZON	VALLÈRES
CHANCEAUX-PRÈS-LOCHES	MONTS	VARENNES
CHÉDIGNY	MOUZAY	VEIGNÉ
CHEILLÉ	NEUIL	VÉRETZ
CIGOGNÉ	PANZOULT	VILLAINES-LES-ROCHERS
CORMERY	PERRUSSON	VILLEPERDUE
COURÇAY	PONT-DE-RUAN	
Ruisseau de Montison	Echandon et ruisseau de Chantereine	Indrois
ARTANNES-SUR-INDRE MONTS SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS SAINT-ÉPAIN SORIGNY THILOUZE VILLEPERDUE	BOSSÉE CHAMBOURG-SUR-INDRE CHANCEAUX-PRÈS-LOCHES DOLUS-LE-SEC ESVRES LA CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MA LE LOUROUX LOUANS MANTHELAN MOUZAY SAINT-BRANCHS SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS TAUXIGNY-SAINT-BAULD VOU	AZAY-SUR-INDRE BEAUMONT-VILLAGE CHAMBOURG-SUR-INDRE CHÉDIGNY CHEMILLÉ-SUR-INDROIS FERRIÈRE-SUR-BEAULIEU GENILLÉ LE LIÈGE LUZILLÉ MONTRÉSOR NOUANS-LES-FONTAINES ORBIGNY SAINT-QUENTIN-SUR-INDROIS SENNEVIÈRES VILLELOIN-COULANGÉ
Le Vieux Cher	Ruisseau des Rochettes	Indrois amont
BALLAN-MIRÉ BRÉHÉMONT DRUYE LA CHAPELLE-AUX-NAUX LIGNIÈRES-DE-TOURAINES SAVONNIÈRES VALLÈRES VILLANDRY	AZAY-SUR-INDRE COURÇAY	LOCHÉ-SUR-INDROIS NOUANS-LES-FONTAINES VILLEDÔMAIN VILLELOIN-COULANGÉ
Ruisseau de Montison	Ruisseau de Cléret	Olivet
ARTANNES-SUR-INDRE MONTS SAINT-BRANCHS SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS SAINT-ÉPAIN SORIGNY THILOUZE VILLEPERDUE	AZAY-SUR-INDRE CHÉDIGNY REIGNAC-SUR-INDRE SUBLAINES	BEAUMONT-VILLAGE CÉRÉ-LA-RONDE NOUANS-LES-FONTAINES ORBIGNY VILLELOIN-COULANGÉ
Aubigny	Boutineau	Roche
CHEMILLÉ-SUR-INDROIS LOCHÉ-SUR-INDROIS SAINT-HIPPOLYTE SENNEVIÈRES VILLELOIN-COULANGÉ	BEAULIEU-LÈS-LOCHES FERRIÈRE-SUR-BEAULIEU PERRUSSON SENNEVIÈRES	LOCHÉ-SUR-INDROIS NOUANS-LES-FONTAINES VILLELOIN-COULANGÉ
	Ruisseau du Doigt	Ruisseau des Vallées
	CHEILLÉ	CHEILLÉ RIVARENNES

ZONE NODALE DE L'INDRE (In2)		
Cours principal de l'Indre (In2) uniquement		
BETZ-LE-CHÂTEAU	PERRUSSON	SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN
BRIDORÉ	SAINT-FLOVIER	VERNEUIL-SUR-INDRE
CHARNIZAY	SAINT-HIPPOLYTE	VILLEDÔMAIN
Ruisseau de la Coulée	Ruisseau de Rigny	Ruisseau de Sennevières
BRIDORÉ	SAINT-HIPPOLYTE	LOCHÉ-SUR-INDROIS
VERNEUIL-SUR-INDRE	SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN	SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN
Ruisseau de Verneuil	Ruisseau de Vitray	SENNEVIÈRES
PERRUSSON	LOCHÉ-SUR-INDROIS	
SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN	SAINT-HIPPOLYTE	
VERNEUIL-SUR-INDRE	VILLEDÔMAIN	